

AUTORISATION DE FABRICATION

Conformément à la Loi et au Règlement sur les appareils sous pression (L.R.Q., chap. A-20.01), le fabricant :

Jynt Fabrication Inc.
1420, Joliot-Curie
Boucherville, Qc
J4B 7L9

QQP : 315

A démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment, que son programme de contrôle de la qualité d'un appareil sous pression est conforme aux normes et codes suivants :

CSA B51 (appareils et tuyauterie sous pression en usine)

- ASME Section VIII, Div.1

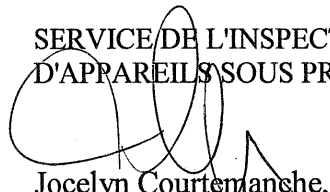
- ASME/ANSI B31.1, B31.3 et B31.5 (échantillonnage pour tuyauterie)

Cette autorisation se limite aux normes et codes spécifiés et ne doit pas être interprétée comme un certificat d'autorisation ASME.

Cette autorisation expire le 31 mai 2011

Gatineau, le 16 janvier 2009

SERVICE DE L'INSPECTION DE LA FABRICATION
D'APPAREILS SOUS PRESSION


Jocelyn Courtemanche,
Inspecteur